

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Approbation des plans modificatifs d'alignement des rues du Cellier, Charles Peguy, André Hible, du Sablonat, Permentade, Jean Mermoz et Clare

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de présentation :

La ville de Bordeaux se distingue par la valeur patrimoniale de son centre historique et des quartiers résidentiels qui l'entourent. Si le coeur de ville est protégé par un secteur sauvegardé de 150 hectares, les quartiers jusqu'aux boulevards et au-delà, rive droite et rive gauche, ne bénéficiaient d'aucun dispositif de protection propre. La ville a donc souhaité mener une politique de conservation et de restauration mais aussi de rénovation de ce patrimoine.

Ainsi, depuis septembre 2004, la « Ville de Pierre » fait l'objet d'un recensement exhaustif des paysages, des architectures et des ensembles urbains d'intérêt patrimonial qui la forment. Sur un territoire de 1400 hectares représentant 40 000 parcelles, ce recensement permet de distinguer les immeubles, séquences bâties ou espaces verts qui doivent être préservés de ceux qui peuvent être remplacés par des constructions nouvelles.

C'est dans ce contexte que la Communauté Urbaine, en accord avec la Ville de Bordeaux, a entrepris la modification des plans d'alignement de certaines voies afin de ramener ces alignements sur les limites de propriété du cadastre numérisé et préserver le patrimoine existant.

Il est aujourd'hui proposé d'approuver la modification des plans d'alignement des rues suivantes :

- Rue du Cellier
- Rue Charles Peguy
- Rue André Hible
- Rue du Sablonat
- Rue Permentade
- Rue Jean Mermoz
- Rue Clare

L'enquête publique préalable dont le but est de vérifier que ces modifications de plans d'alignement n'attirent aucune objection fondée de la part de la population, s'est déroulée du 2 juin au 21 juin 2010 et a recueilli l'avis favorable du Commissaire Enquêteur.

Afin de ramener ces alignements sur les limites du cadastre numérisé, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir approuver les nouveaux alignements des rues suivantes :

- Rue du Cellier
- Rue Charles Peguy
- Rue André Hible
- Rue du Sablonat
- Rue Permentade
- Rue Jean Mermoz
- Rue Clare

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière notamment les articles L112-1 et suivants et L141.3 et suivants,

Vu le Code de l'Urbanisme notamment l'article 318-3.

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant :

Qu'afin de ramener ces alignements de voies sur les limites du cadastre numérisé et permettre la préservation du patrimoine architectural

DECIDE

Article 1 :

Les plans d'alignement tels que modifiés des rues du Cellier, Charles Peguy, André Hible, du Sablonat, Permentade, Jean Mermoz, Clare à Bordeaux sont approuvés.

Article 2 :

Ces nouveaux alignements seront opposables aux tiers du point de vue des autorisations d'occupation du sol, dès lors qu'ils seront publiés et reportés en tant que servitude d'utilité publique (EL7) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 OCTOBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2010</p>
